



EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX
DES DELIBERATIONS DU COMITE
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA MARTINIQUE

Séance de : Mercredi 18 juin 2025

Délibération N°2025 - 31

Adoption le plan de financement 2025-2027 de la démarche Grand Site « des Salines à la Baie des Anglais » dans le cadre du Contrat de Convergence et de Transformation 2024-2027

Président de séance : Monsieur Robert DULYMOIS

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Charles VARACAVOUDIN

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ, le 18 juin, les Membres du Comité du Syndicat Mixte se sont réunis à 14h30 en présentiel et par conférence audiovisuelle dans la salle virtuelle au siège du PNRM, à Tartenson, sur convocation du Président, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Adoption du Procès-Verbal in extenso du Comité Syndical du 12 mars 2025
 2. Finances : Présentation du Compte de Gestion 2024 - Budget Principal et Budget Annexe CFME
 3. Vote du Compte Administratif 2024 : Budget Principal
 4. Vote du Compte Administratif 2024 : Budget Annexe CFME
 5. Administration : Affectation du bâtiment du PNRM rue E. Deprogés à Fort-de-France
 6. Biodiversité : Plan de financement de l'Atlas de la Biodiversité communale 2025-2028
 7. Plan de financement de la Révision de la Charte 2012 -2027
 8. Plan de financement de l'Observatoire Martiniquais de la Biodiversité - OMB
 9. Plan de financement des Réserves au titre de l'année 2025
 10. Grands Projets : Mise en œuvre du plan de gestion UNESCO 2025-2026
 11. Plan de gestion de la démarche Grand Site « des Salines à la Baie des Anglais »
 12. Demande de financement « Fonds Vert » pour projet « base de plein air décarbonée » à Vatable
 13. Animation : Fixation d'un droit d'entrée à la Maison de la Mangrove
 14. Demande de subvention de l'Association des Amis du PNRM
 15. Convention de mise à disposition des agents du PNRM à l'Association des Amis du PNRM
- Point information**
16. Délégation de signature du Président du PNRM en matière de marchés publics sur l'année 2024

Questions Diverses

Membres présents

Pour la CTM → Mme F. CARIUS - Mr F. ISMAIN.-

Pour les Communes

→ **Membres Titulaires** : Mr G. MONSTIN (Carbet) – Mr J. MONFORT(Diamant) – Mr E. JEAN-BAPTISTE (Morne Vert) – Mr J. DOMERGUE(François) - Mr J.-L. GUIZONNE (Grand Rivière) - Mr J. THABAR(Gros-Morne) - Mr S. THALEMENCY (Lorrain) - Mr J-C. VARACAVOUDIN (Macouba) – Mr M. MICHALON (Marigot) – Mr E. GABRIEL (Marin) - Mr J. ROY-CAMILLE(Morne Rouge) – Mme K. SALIBER(Morne Vert) - Mr G. GLONDU (Rivière Pilote) – Mr A. SAINTE-ROSE-FRANCHINE(Rivière Salée) - Mr R. DULYMOIS (Robert) - Mme M-A. APOCALE (Saint-Esprit) - Mr J. ELISABETH (Sainte Luce) – Mr E. JULIAT (Schoelcher) – Mr C. PALIN (Trinité).

→ **Communauté d'agglomération** : Mme E. HANNIBAL-CYRILLE (Suppléante CACEM). J-F. BEAUNOL(CAESM).

Membres titulaires absents ayant donné procuration

→ **Communes** : Mr H. GROS-DESORMEAUX (Anses d'Arlet) à Mr F. ISMAIN(CTM) - Mr A. ALAMELU (Basse - Pointe) à Mr J-C. VARACAVOUDIN(Macouba) - Mr D. DELEPINE (Ducos) à Mr E. GABRIEL(Marin) – Mr C. CYRILLE (Prêcheur) à Mr G. MONSTIN(Carbet) - Mr C. SAINT CYR (Sainte Anne) à Mr J. MONFORT(Diamant) – Mr B. BIROTA à Mr R. DULYMOIS (Robert).

Membres titulaires absents

→ **CTM** : Mesdames S. NORCA – L. BEAULIEU – K. BERNABE - C. EMMANUEL – N. LIMIER – N. ACCUS ADAINE Messieurs N. AZEROT – M. NADEAU – J. ROSE – D. DINAL – J-C. ECANVIL – O. MARIE REINE – E. DUFEAL.

→ **Communes** : Mr B. BABIN(Bellefontaine) – Mr A. BIRON (Case Pilote) - Mr L. DE GRANDMAISON (Fort-de-France) – Mr D. DOULIN (Lamentin) – Mr M. GOBALSAMY (Saint Pierre) - Mme J. BAZABAS (Sainte Marie) - Mr L. OCCOLIER(Vauclin).

Membres titulaires absentes excusées :

Mme L. BESUBE (Ajoupa Bouillon) –Mme M-J. LAMIN (Saint Joseph) - Mme B. BARDOUX (Trois Ilets).

Assistaient à la Réunion

Monsieur R. BRITHMER, Directeur Général des Services du PNRM et ses Collaborateurs.

Membres	
en exercice	53
Présents	23
Procurations	06
Exprimés	29
Vote	
Pour : 29	
Contre : 0	
Abstention : 0	
Date de la convocation :	10 juin 2025

Le Comité du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de la Martinique :

- Vu le code général des collectivités territoriales,
- Vu l'arrêté préfectoral en date du 10 février 2005 approuvant les nouveaux statuts du SM/PNRM,
- Vu le décret n°2012-1184 du 23 Octobre 2012 approuvant la charte révisée du Parc naturel Régional de la Martinique,
- Vu la délibération n°21-139-1 du 13 Avril 2021 de l'Assemblée de la Collectivité Territoriale de Martinique confiant au Parc Naturel Régional de la Martinique la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'Opération Grand Site « des Salines à la Baie des Anglais »,
- Vu la délibération n° 21-47 du Comité en sa séance du 27 Octobre 2021 relative au vote du budget prévisionnel 2021-2024 de l'opération Grand Site (OGS) « Des Salines à la Baie des Anglais »,
- Vu la délibération n°2025-15 en date du 09 avril 2025 relative au vote du Budget Primitif 2025 – Budget Principal,

Considérant que la démarche Grand Site « Des Salines à la Baie des Anglais » mise en œuvre par le Parc Naturel Régional de la Martinique (PNRM) par délégation de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM) entre dans une nouvelle phase.

Considérant qu'à la demande du Comité de Pilotage, la démarche Grand Site s'engage dans une phase opérationnelle, visant à mettre en œuvre des solutions concrètes pour la préservation et la valorisation des paysages et de la biodiversité du site classé.

Considérant que la convention de partenariat CTM-PNRM n°22-90-01 définissait pour 3 ans (Juin 2021 à Juin 2024) les modalités de versement de la dotation attribuée par la CTM pour l'animation et la mise en œuvre de la démarche.

Considérant que, par courrier du président du PNRM en date du 29 Avril 2024, une nouvelle demande de financement a été adressée à la CTM, pour la période 2024 – 2027, afin de poursuivre la mise en œuvre du projet.

Considérant qu'en l'absence de réponse à cette demande, il est proposé de solliciter le soutien financier de l'Etat et de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), dans le cadre du Contrat de Convergence et de Transformation 2024-2027, sur la base du plan de financement 2025-2027.

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré
A l'unanimité des voix des membres présents et représentés

le Comité syndical,

Article 1

Autorise une demande de financement dans le cadre du Contrat Convergence et de Transformation (CCT) 2024-2027 pour la démarche Grand Site « des Salines à la Baie des Anglais ».

Article 2

Approuve le plan de financement de l'opération sur la base du plan de financement 2025-2027 comme indiqué dans les tableaux ci-après :

**Plan de financement 2025-2027 de la démarche Grand Site « des Salines à la Baie des Anglais »
dans le cadre du CCT 2024-2027**

DEPENSES PREVISIONNELLES			
Types de dépenses	Année 2025	Année 2026	Année 2027
Location véhicule	6 500,00	8 000,00	8 000,00
Missions/formations	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Adhésion Réseau Grands Sites de France	5 400,00	5 400,00	5 400,00
Communication/Sensibilisation/Animation/ Séminaires/Projets pédagogiques	12 000,00	12 000,00	12 000,00
Expertise/Etudes/Ingénierie/Conseils	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Actions	20 000,00	40 000,00	40 000,00
Logistique / Bureautique	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Frais divers (Marchés, Direction, équipement, matériel, logiciel...)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Charges salariales	115 000,00	230 000,00	230 000,00
TOTAL (HT)	187 900,00 €	324 400,00 €	324 400,00 €

RESSOURCES	Année 2025	%	Année 2026	%	Année 2027	%
ODE	37 500,00	20	75 000,00	23	75 000,00	23
CTM	96 400,00	51	185 400,00	57	185 400,00	57
ETAT	50 000,00	27	60 000,00	18	60 000,00	18
VILLE DE SAINTE-ANNE	4 000,00	2	4 000,00	1	4 000,00	1
TOTAL	187 900,00 €	100	324 400,00 €	100	324 400,00 €	100

Article 3

Dit que les crédits nécessaires sont prévus au Budget en cours du Syndicat Mixte du PNRM et suivants.

Article 4

Donne mandat au Président du Syndicat Mixte du PNRM pour effectuer toutes les démarches et signer tous les actes nécessaires à la réalisation de cette opération.

Article 5

La présente délibération sera transmise au Représentant de l'Etat et inscrite au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte du PNRM

Pour extrait certifié conforme
Fait à Fort-de-France, le mercredi 18 juin 2025

Pour le Président et par délégation,
Le 1^{er} Vice-Président,

Robert DULYMBOIS

